

Pa'Had David

Vaéra



Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

Dans la Guémara (Pessa'him 53b), nous pouvons lire : « Todos le Romain enseigna aussi cela : comment 'Hanania, Michaël et Azaria déduirent-ils leur devoir de se jeter dans le fourneau pour sanctifier le Nom divin ? Ils firent un raisonnement a fortiori : si déjà les grenouilles qui n'ont pas l'ordre de sanctifier le Nom divin sautèrent, en Egypte, dans les fours et les pétrins, [quand le pétrin se trouve-t-il à côté du four ? Quand celui-ci est chaud] nous, qui avons l'ordre de sanctifier le Nom divin, combien plus devons-nous nous sacrifier ainsi. »

L'un des buts de la création des animaux est de nous enseigner la manière dont nous devons servir l'Eternel. Ainsi, la Guémara (Erouvin 100b), citant Rabbi Yo'hanan, souligne : « Si la Torah n'avait pas été donnée, nous aurions pu apprendre la pudeur du chat, l'interdit du vol de la fourmi, celui de l'immoralité du pigeon et le *dérékh érets* de la poule. » De même, nos Sages affirment (Avot 5, 21) : « Yéhouda ben Téma dit : sois audacieux comme le léopard, léger comme l'aigle, prompt comme le cerf et fort comme le lion pour accomplir la volonté de ton Père céleste. » Le comportement des bêtes doit donc bien nous servir d'exemple et c'est dans cet esprit que 'Hanania, Michaël et Azaria imitèrent les grenouilles afin de sanctifier le Nom divin.

Néanmoins, ne pensons pas que la *mitsva* de sanctifier le Nom divin se limite à se sacrifier au sens propre du terme. Au contraire, l'homme a la possibilité, toute sa vie durant, de sanctifier le Nom divin dans le monde à travers ses actes et une conduite digne. Lorsqu'il se comporte avec noblesse, finesse et crainte du Ciel, il montre à tous la supériorité de la Torah et son pouvoir de raffiner les traits de caractère de ceux qui suivent sa voie, dans l'esprit du verset : « Ses voies sont des voies pleines de délices et tous ses sentiers aboutissent au bonheur. » Celui qui se conduit ainsi accomplit la *mitsva* de sanctifier le Nom de l'Eternel et amplifie Son honneur dans le monde.

Il est important de réaliser qu'en tant que *bné Torah*, nous représentons celle-ci. Si, d'un côté, c'est un grand mérite, de l'autre, c'est également une lourde responsabilité exigeant beaucoup de vigilance de notre part. Les regards de tous sont portés vers nous

maskil
LéDavidL'homme, créé
pour sanctifier
le Nom divin
dans le monde

et nous devons donc veiller à éviter toute querelle, par exemple entre voisins, qui susciterait une profanation du Nom divin. Si nous apprenons des grenouilles notre devoir de sanctifier celui-ci, combien plus devons-nous nous éloigner des vices entraînant les disputes. En outre, si nous avons le mérite de sanctifier le Nom divin à travers nos actes, ceux qui nous observent désireront en faire de même.

Tel était le message fondamental que le Saint béni soit-Il désirait transmettre aux enfants d'Israël par le biais des dix plaies qui frappèrent l'Egypte : « De même que l'ensemble de la Création se plia à Ma volonté et accomplit Ma mission, vous devez le faire. Bien que vous soyez à présent plongés dans le quarante-neuvième degré d'impureté, en l'espace d'un petit instant, vous allez être libérés et vous soumettez au joug de la Torah. Sachez donc qu'une lourde charge reposera alors sur vos épaules : sanctifier Mon Nom dans le monde. A l'instar des grenouilles qui se sacrifièrent en se jetant dans les fours brûlants, vous vous pliez avec dévotion à Ma volonté et l'accomplirez pleinement. »

Ainsi donc, le but de tous les miracles qui se produisirent sur le sol égyptien était d'enseigner au peuple juif la manière dont il devait servir l'Eternel. Car, la sortie d'Egypte ne visait pas simplement la délivrance physique du joug de l'esclavage. Le Saint béni soit-Il libéra Ses enfants dans un but bien précis, afin qu'ils se soumettent au joug de la Torah et des *mitsvot*, étudient cette dernière et sanctifient Son Nom dans le monde. C'est pourquoi Il leur montra tout d'abord avec quel sacrifice les animaux accomplissaient Sa volonté, de sorte qu'ils les imitent.

Or, l'homme ne peut parvenir à sanctifier ainsi le Nom divin dans le monde s'il n'est pas lui-même saint et pur. Il doit, dans un premier temps, observer l'ordre « Soyez saints » (*Vayikra* 19, 2), c'est-à-dire s'éloigner de l'immoralité et, d'après le Ramban, s'écarter même de ce qui est permis dans ce domaine. En veillant à préserver ses yeux des visions impures, à maintenir la sainteté de sa pensée et de sa parole, on sanctifiera son corps et cette sainteté nous transmettra la force et la volonté de sanctifier le Nom divin dans le monde.

3 Chvat 5784
13 janvier 2024

1326

HORAIRES
DE CHABBAT

	Jerusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Paris
Allumage des bougies	4:19	4:33	4:23	4:58
Clôture du Chabbat	5:35	5:36	5:34	6:11
Rabbinou Tam	6:13	6:09	6:07	6:53



HILLOULOT

3 Chvat

Rabbi Yossef d'Amchinov

4 Chvat

Rabbi Moché Leib de Sassov

5 Chvat

Rabbi 'Haïm Yéchaya HaCohen,
auteur du *Misguérèt Hachoul'han*

6 Chvat

Rabbi Yom Tov Lipmann,
auteur du *Oneg Yom Tov*

7 Chvat

Rabbi David Malalouv

8 Chvat

Rabbi Yossef Guian, président du
tribunal rabbinique de Négsi

9 Chvat

Rabbi Yaakov Katina,
auteur du *Rahmé Haav*



PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table
de nos Maîtres

Pourquoi le Machguia'h voyagea-t-il neuf heures en train ?

Concernant les trois premières plaies qui s'abattirent sur les Egyptiens, nous trouvons que c'est Aharon qui frappa l'eau et la poussière et Rachi d'expliquer : « Du fait que le fleuve protégea Moché lorsqu'il y fut jeté, ce n'est pas lui qui le frappa, mais Aharon, aussi bien pour la plaie du sang que pour celle des grenouilles. » De même, « la poussière ne méritait pas d'être frappée par Moché, car elle le protégea lorsqu'il tua l'Egyptien en l'ensevelissant ; aussi fut-elle frappée par Aharon ».

Cette interprétation réclame des éclaircissements : comment parler de reconnaissance à l'égard d'objets inanimés, dépourvus de sentiments ? L'eau et la poussière seraient finalement frappées ; donc quelle différence si elles l'étaient par Moché ou par Aharon ?

Rav Eliahou Eliezer Dessler *zatsal* a énoncé ce principe édifiant au sujet des traits de caractère : la reconnaissance ne vise pas uniquement à permettre à quelqu'un de profiter du bienfait qu'on lui témoigne, mais essentiellement à développer en l'homme la conscience que, si son prochain lui a témoigné un bienfait, il ne peut lui rendre du mal. Et, s'il agit à l'encontre de son bienfaiteur, même si celui-ci l'ignore ou ne le ressent pas, cela portera atteinte, d'une certaine manière, au sentiment de reconnaissance qui doit l'animer. C'est pourquoi le Saint béni soit-Il dit à Moché d'ordonner à Aharon de frapper l'eau et la poussière, plutôt que de le faire lui-même, afin d'implanter en lui cette force de ne pas être capable de renier un bienfait ou de ne pas le reconnaître.

Rabbi Meïr Munk illustre par l'histoire suivante à quel point Rav Dessler veillait à se montrer reconnaissant. Durant la guerre, le Gaon Rav Eliezer Silver *zatsal* aida le fils de Rav Dessler à rejoindre l'Amérique. Lorsque Rav Dessler fut de passage dans le continent américain, il décida de se rendre chez le Rav Silver pour l'en remercier et, pour ce faire, voyagea neuf heures en train.

Lorsqu'il arriva à destination, le Rav Silver venait juste de partir pour la prière et il l'attendit donc. A son retour, ce dernier l'interrogea sur le motif de sa venue et il lui répondit qu'il désirait le remercier pour la grande aide qu'il avait apportée à son fils. Il lui formula ses remerciements et lui exprima son immense reconnaissance.

Le Rav Silver lui demanda une fois de plus ce qu'il attendait désormais de lui, certain qu'il était venu lui présenter une requête, mais Rav Dessler lui répondit simplement : « Je suis seulement venu pour vous remercier. »



GUIDÉS PAR La émouna

Étincelles de émouna et de
bita'hon consignées par le
Gaon et Tsadik Rabbi David
'Hanania Pinto chelita

Sauvé des eaux

Dans ma plus tendre enfance, j'avais l'habitude de me rendre souvent au port. J'aimais y regarder les pêcheurs, les navires avec leurs cargaisons de marchandises, les capitaines et les marins. Le spectacle de tout ce remue-ménage et de ces vieux loups de mer me fascinait.

Chaque bateau disposait d'un ponton, constamment arrosé par les eaux de mer et qui, très glissant, était extrêmement périlleux.

Un jour, alors que j'avais environ huit ans, dans mon espièglerie, je me mis à passer sur un ponton trempé, sans prendre garde au danger. Une seconde d'inattention suffit pour que je glisse et il s'en fallut de peu que je tombe à l'eau.

En me raccrochant à quelque chose en dernière minute, je parvins à retrouver l'équilibre. Par pur miracle, j'échappai à la noyade, alors que je ne savais absolument pas nager et qu'il n'y avait personne alentour pour m'aider.

Lorsque je me retrouvai de nouveau sur la terre ferme, encore sous le choc, je ne pris pas pleinement conscience de l'ampleur du miracle dont j'avais bénéficié. Aussi, après m'être remis de cet incident désagréable, ma vie reprit son cours comme s'il ne s'était rien passé. Cependant, avec le recul des ans, en devenant un adulte pleinement conscient de ses actes, je remercie D.ieu à chaque instant pour le miracle dont Il m'a fait bénéficier dans le passé, en me sauvant de la noyade.

Il arrive souvent qu'un homme ne soit pas conscient des prodiges qui l'entourent à chaque instant, tant il y est accoutumé. Du fait de sa propre petitesse, il ne réalise pas leur grandeur, mais en s'élevant, il prendra conscience de tous ces bienfaits qui l'environnent, et louera le Créateur qui se soucie de lui à chaque seconde.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître
le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto chelita

La spécificité de la plaie des bêtes sauvages

Concernant la plaie des bêtes sauvages, nous trouvons une expression que la Torah n'emploie pas pour les autres plaies : « Je distinguerai, en ce jour-là. » Cela signifie que D.ieu fera la distinction entre le pays d'Egypte et celui de Gochen où la plaie ne sévira pas.

Pourtant, ceci fut également le cas de toutes les autres plaies qui ne frappèrent pas les enfants d'Israël, installés en Gochen. En effet, tandis qu'un Egyptien buvait du sang, un Juif, buvant du même verre, avait de l'eau. De même, lorsque les grenouilles et les poux envahirent les maisons des Egyptiens, les Juifs continuèrent à jouir de la sérénité dans leurs foyers. Aussi, pourquoi la Torah n'insiste-t-elle sur cette distinction qu'à propos de la plaie des bêtes féroces ?

C'est que, le Saint béni soit-Il a implanté dans la nature une loi selon laquelle l'homme domine sur tout le règne animal et inspire de la crainte même aux bêtes les plus dangereuses et cruelles. La raison en est qu'est inscrite sur son visage l'image de D.ieu, laquelle suscite la crainte des animaux, conformément au plan divin.

Cependant, ce principe ne se vérifie que chez l'homme dépourvu de fautes. Par contre, celui qui s'est souillé par des péchés, ceux-ci portent atteinte à son âme et à l'image divine inscrite en lui qui se dissipe. En l'absence de celle-ci, il n'inspire plus de crainte aux animaux auxquels il ressemble désormais et qui ont, dès lors, le pouvoir de lui faire du mal.

En Egypte, les enfants d'Israël endommagèrent grandement l'image divine inscrite en eux, puisqu'ils déchurent jusqu'à tomber dans le quarante-neuvième degré d'impureté. Dans de telles conditions, lors de la plaie des bêtes féroces, celles-ci auraient logiquement dû s'attaquer à eux et les déchiquer, de même qu'elles firent leur pâture des Egyptiens.

Paro, conscient de ce fait, se réjouit lorsque Moché lui annonça que cette plaie frapperait son pays, pensant qu'elle sévirait également en Gochen. C'est pourquoi l'Eternel lui annonça qu'Il ferait un miracle, dépassant totalement les lois de la nature, en distinguant Gochen de l'Egypte. Bien que le peuple juif fût alors entaché par de nombreux péchés, une distinction fut faite et leur territoire ne fut pas envahi par les bêtes sauvages. Et c'est sur ce point particulier que la Torah insiste.



DES HOMMES DE FOI

L'influence du Tsadik

L'installation de Rabbi 'Haïm Pinto à Casablanca, durant ses vieux jours, donna une nouvelle impulsion à la communauté de cette ville. Il y resta un peu plus de trois ans et y réalisa une œuvre importante. En outre, grâce à lui, de nombreux autres Justes de Casablanca furent soutenus financièrement par les Juifs de cette ville. En effet, ces derniers étaient coupés de ceux qui vivaient dans les petits villages voisins. Mais, lorsqu'ils constatèrent la sainteté de Rabbi 'Haïm, ils se mirent également à croire dans la grandeur des autres *Tsadikim* habitant les alentours et virent en eux de véritables serviteurs de l'Eternel. Le beau-frère de notre Maître *chelita*, Rav Pin'has Amos, raconte à ce sujet une édifiante histoire :

C'était la première fois que sa grand-mère se rendait à Casablanca auprès du *Tsadik* pour demander sa bénédiction. Elle se présenta à lui, lui fit sa demande et lui donna une somme d'argent en guise de *pidyon néfesh* (don de *tsédaka* pour gagner des mérites).

Elle fut déçue de voir qu'il refusa de prendre cet argent. « De toi, je ne veux pas recevoir d'argent, dit le *Tsadik*.

- Pourquoi ? le questionna-t-elle.

- Parce-que tu jeûnes d'un Chabbat à l'autre et que tu es très appréciée du Ciel. C'est pourquoi je ne veux pas recevoir d'argent de toi. Au contraire, je voudrais que tu me bénisses. »

Ces paroles prononcées avec humilité émurent et émerveillèrent la vieille dame.

Elle s'arma de courage et lui demanda :

« D'où le Rav sait-il que je jeûne toute la semaine ?

- Cela m'a été révélé du Ciel, répondit-il, c'est pourquoi je vais te bénir, mais je te demande de me bénir également. »



CHEMIRAT HALACHONE

Même de sa femme

Il faut faire attention de ne prêter crédit à aucun colportage, même de sa femme.

En réfléchissant, on réalisera que celui qui prête crédit au colportage de sa femme qui lui raconte ce qu'untel a dit de lui, outre le péché d'y croire, il entraîne sur lui de nombreux malheurs. En effet, quand sa femme constatera qu'il écoute attentivement ses paroles et les accepte volontiers, elle continuera à lui en rapporter et elle le fera tomber dans le travers de la colère, de la querelle et de la dépression.



PERLES SUR LA PARACHA

Graver les merveilles du Créateur

« Qu'elles restent seulement dans le fleuve. » (Chémot 8, 5)

Pourquoi D.ieu n'a-t-Il pas accompli un miracle encore plus grand, en faisant aussi sortir les grenouilles du fleuve ?

Cela peut être comparé à un père qui frappe son fils et qui, ensuite, attache le bâton au mur afin de lui faire peur, de sorte qu'il ne récidive pas et échappe à une nouvelle punition.

Dans le *Likouté Anché Chem*, il est écrit que l'Eternel agit dans cet esprit concernant la plaie des grenouilles, afin d'en laisser aux Egyptiens un souvenir. Voilà d'ailleurs un conseil pour prévenir des malheurs : faire un souvenir des plaies, les graver non pas uniquement dans notre cœur, mais par exemple sur un mur...

On n'est pas obligé de voyager jusqu'en Egypte pour constater les énormes grenouilles restantes, capables d'avaler un char entier, comme l'affirment nos Sages. Chacun peut se faire un souvenir personnel des miracles accomplis par l'Eternel en sa faveur, comme le roi David qui garda la peau de la brebis déchiquetée, à sa place, par un lion.

Renchérir sur sa faute

« J'ai péché, je le vois à cette heure : l'Eternel est juste et c'est moi et mon peuple qui sommes coupables. » (Chémot 9, 27)

Pourquoi Paro fait-il cet aveu précisément au sujet de la plaie de la grêle ?

Dans l'ouvrage *Léitkha Elion*, il est expliqué qu'avant cette plaie, D.ieu avait averti les Egyptiens de faire entrer leur bétail à l'intérieur, mais Paro, dans son impiété, ne suivit non seulement pas cette consigne, mais menaça en plus d'une punition quiconque la suivrait (cf. *Méchekh 'Hokhma*).

Paro réalise donc ici combien le Saint béni soit-Il a pitié des pécheurs et combien il est lui-même mécréant, puisqu'il a non seulement refusé de libérer les enfants d'Israël, mais n'a pas non plus prêté attention aux avertissements de D.ieu.

Prévisions météorologiques

« Fils de Yitshar : Kora'h, Néfeg et Zikhri. » (Chémot 6, 21)

Dans l'ouvrage *'Hemda Guénouza*, il est rapporté qu'une fois, des commerçants vinrent trouver le 'Hozé de Loublin pour lui raconter qu'à cause du froid redoutable qui régnait, ils ne pouvaient pas exercer leur commerce et gagner de quoi subvenir aux besoins de leur famille.

C'était la veille du Chabbat de la *paracha* de Vaéra. Le Rabbi leur répondit : « Je peux vous donner une preuve de la Torah que votre salut ne tardera pas à venir ! Dans notre *paracha*, il est écrit "Fils de Yitshar : Kora'h, Néfeg et Zikhri" et il y a là une formidable allusion aux enfants d'Israël qui brillent (*matshirim*) et éclairent comme les étoiles ; Kora'h renvoie au temps glacial (*kéra'h*), Néfeg (signifiant disparu) à la fonte des neiges, et Zikhri au souvenir (*zékher*) éternel que cette semaine-là sera toujours pluvieuse et enneigée, mais que la semaine même, ce froid disparaîtra. »

en PERSPECTIVE

Paro n'a fait que tirer sur le ressort

Suite à la plaie de la grêle, Paro avoua : « J'ai péché, je le vois à cette heure : l'Eternel est juste et c'est moi et mon peuple qui sommes coupables. » Pourtant, par la suite, il « recommença à pécher et endurcit son cœur ». Comment l'expliquer ?

Rav Eliahou Dessler, auteur du *Mikhtav MéEliahou*, explique que celui qui repousse son mauvais penchant sans l'annuler parviendra certes à le maîtriser sur le moment, mais il l'attaquera par la suite avec une vigueur redoublée, à l'image d'un ressort sur lequel on a tiré. Finalement, il aboutira alors au résultat opposé de celui escompté.

Ainsi, Paro ne s'était pas réellement repenti, mais avait uniquement repoussé provisoirement son mauvais penchant pour reconnaître la vérité. C'est pourquoi il revint de plus belle à son impiété et renforça son cœur.

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !